



PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE

Vesoul, le 1^{er} décembre 2018

JOURNÉE DU 1^{er} DÉCEMBRE 2018

Point de situation à 13h00

Dix actions, dont quatre ont été déclarées, sont actuellement recensées en Haute-Saône sur neuf communes (chiffre évolutif) regroupant un total d'environ 800 personnes soit un chiffre inférieur à samedi dernier.

Aucun incident majeur ne s'est produit ce matin sur l'ensemble du département, malgré certaines perturbations à la circulation. Ces perturbations restent cependant limitées.

Les principaux points actuellement concernés par des actions :

- Vesoul (rond-point D457 – D13),
- Lure (rond-point de Roye),
- Arc-les-Gray (rond-point de l'Europe),
- Saint-Sauveur (Zone du Bouquet),

Compte-tenu de la gêne à la circulation susceptible de se produire, les usagers de la route sont appelés à faire preuve d'une prudence particulière. Les participants à ces actions sont invités à faire preuve de responsabilité, à rester dans le cadre légal en n'entravant pas la circulation, à suivre les consignes des forces de l'ordre et à ne pas troubler l'ordre public.

Pour plus d'information, suivez le compte twitter du Préfet de Haute-Saône
<https://twitter.com/prefet70?lang=fr>

CONTACT PRESSE

Centre Opérationnel Départemental

03.84.77.70.00

Communiqué de presse